



Paris, le 6 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections MSA 2015 : 24 000 délégués élus représentant 2,7 millions d'électeurs

2,7 millions de ressortissants du régime agricole, salariés et exploitants, actifs et retraités, ont été appelés à voter entre le 12 et le 27 janvier dernier pour désigner leurs représentants aux assemblées générales des caisses de MSA.

24 000 délégués cantonaux ont été élus. Ces délégués jouent un rôle de représentation et d'information des adhérents, ainsi que d'alerte de la MSA sur les problèmes concrets rencontrés par les assurés, afin d'apporter des réponses adaptées à leurs attentes. Ils sont un maillon essentiel de la démocratie sociale.

Pour la première fois, les électeurs ont pu recourir, soit au vote par correspondance, soit au vote électronique par Internet. Un électeur sur 6 a eu recours à ce nouveau mode de scrutin.

Le taux de participation s'est élevé à 31%, il est en baisse par rapport à celui de 2010 (38,8%).


Le premier collège (exploitants ou chefs d'entreprise non employeurs) montre un taux de participation de 39 %. Le second collège (salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services), 23,5 %. La CFDT y arrive en tête avec 40,1 % des voix (en progression de 7 points par rapport à 2010). Suivent la CFE-CGC (25,5 %), la CGT (20,2 %), FO (11,3 %) et la CFTC (2,8 %). Enfin, le troisième collège (employeurs de main d'œuvre) a un taux de participation de 37 %.

Les candidatures des 1^{er} et 3^{ème} collèges étant nominales, il n'est pas possible de répartir les votes par syndicat d'exploitants agricoles.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture